Collège Eugène Delacroix

RENTRÉE 2025 DES 6e

✉ Avenue, Eugène Delacroix
77680 ROISSY EN BRIE
☎ 01 60 18 31 30
🖷 01 60 02 41 89
💻 Ce.0771563f@ac-creteil.fr

Madame, Monsieur,
A la rentrée 2025, votre enfant de 6e est attendu au collège le lundi 1er septembre à 9h30 pour toute la journée.

Les élèves (demi-pensionnaires) déjeuneront au réfectoire à 12h30. Reprise des cours à 14 heures, tous les élèves seront libérés à 16h00. Ils reviendront le mercredi matin selon l'emploi du temps distribué à la rentrée.

Les demi-pensionnaires recevront une carte d'accès au réfectoire et le service fonctionnera le jour-même.

Pour ceux d'entre vous qui ont choisi la commande groupée de fournitures scolaires (voir formulaire orange joint au dossier), vous pourrez venir la retirer au collège les 27 et 28 août, aux « horaires de bureau » (9h00-12h30 et 13h30-17h).

A leur arrivée le 1er septembre, les élèves vérifieront sur les affichages au portail dans quelle classe ils sont affectés, et se rangeront dans la cour à l'emplacement désigné sur cet affichage (un numéro de salle, indiqué au sol dans la cour). Leur professeur principal (PP) viendra les y chercher à 9h30. Il n'y aura pas d'appel général dans la cour, cet appel se fera en classe par le PP. Les parents qui le souhaitent pourront accompagner leur enfant jusque dans la cour, puis seront reçus (pour ceux qui le souhaitent) par la Direction au réfectoire (accessible depuis la cour), afin de répondre aux éventuelles questions.

L'emploi du temps provisoire de votre enfant lui sera donné et expliqué par son professeur principal. La version définitive devrait s'appliquer le lundi 22/09. Pour les demi-pensionnaires :

- L'inscription au service de cantine est obligatoire pour les 4 jours de la semaine durant tout le mois de septembre.
- Les familles pourront demander une modification des jours d'inscription à la demi-pension le 26/09 au plus tard, pour une application à partir du 02 octobre 2025.

Vous voudrez bien munir votre enfant de quelques fournitures de base (de quoi écrire) pour sa première journée, ainsi que de votre attestation d'assurance avec responsabilité civile dans la mesure du possible. Celle-ci devra en tous cas être fournie au plus vite au Professeur Principal dans les jours suivant la rentrée.

Le collège attribuera un carnet de correspondance à votre enfant qu'il faudra veiller à compléter et signer.

Les manuels scolaires seront distribués la semaine de la rentrée. A réception, vous voudrez bien vous assurer qu'ils soient assez rapidement couverts (sans adhésifs sur les pages svp !). Une fiche d'état des livres vous sera remise également, que vous voudrez bien restituer au PP après signature. Les livres détériorés ou perdus donneront lieu à facturation en fin d'année.

Un casier sera attribué aux élèves demi-pensionnaires dans la semaine de rentrée par la « Vie scolaire » (l'équipe de surveillants). Prévoyez un cadenas, de préférence à clé et non à code (car oublis, suivis de destruction).

Pour vous informer tout au long de l'année de la scolarité de votre enfant, vous disposez, outre le carnet de correspondance (par lequel vous pourrez solliciter un rendez-vous avec un professeur) de deux outils numériques :

- Le site Internet public, où vous pourrez retrouver par exemple le présent courrier ou encore la liste des fournitures
- Pronote, application pour laquelle vous recevrez à la rentrée des identifiants de connexion vous permettant d'accéder à toutes sortes d'information concernant la scolarité de votre enfant ;
- l'ENT (Espace Numérique de Travail) du Conseil départemental, utilisé par certains professeurs (ils le préciseront à la rentrée).

Dans l'attente de la rentrée, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de toute notre considération.

La Direction de l'établissement, juin 2025

Inscription au collège : informations importantes au verso

DOSSIER D'INSCRIPTION D'ENTREE EN 6° - SEPTEMBRE 2025

Vous voudrez bien apporter l'ensemble de ces documents lors de la MATINEE d'inscription des élèves de 6ème :

Le Samedi 14 juin 2025 de 9h à 12h
Dans le hall d'accueil du collège

® Ce signe indique que le document est à rendre dans le dossier d'inscription

L'enveloppe que vous venez d'ouvrir est à rendre, elle comprend :

- La notification d'affectation en 6e de votre enfant ®
- 1 « dossier d'inscription » à compléter (fiche A3 pliée en deux) ®
- 1 flyer concernant l'inscription à la cantine. Si l'INE de votre enfant ne figure pas sur l'étiquette de l'enveloppe, veuillez vous adresser à l'école
- 1 fiche infirmerie ®
- 1 fiche de renseignements médicaux confidentiels® (pour les élèves ayant un PAP, PAI, PPRE)
- 1 fiche intendance ®
- 1 formulaire d'étude automatique de droit à la bourse ®
- 1 formulaire option en classe de 6ème ®
- 1 liste de fournitures scolaires : vous pouvez soit acheter vos fournitures par vous-mêmes, soit recourir à la proposition de commande groupée de la société ABCJ (votre commande éventuelle est à adresser directement par vos soins à ABCJ)
- La codification des professions et catégories sociales.
  (Nécessaire pour renseigner la profession des parents dans le dossier d'inscription, puis à jeter)

Cette enveloppe doit être rendue avec tous les documents signalés d'un ® ci-dessus

Autres documents à fournir :

☐ Photocopie du justificatif de domicile (hors facture mobile) de moins de 3 mois
☐ 2 photos d'identité récentes :
L'une sera collée par vos soins sur l'emplacement du dossier à rendre (« photo récente »)
L'autre sera glissée dans l'enveloppe après avoir noté au dos le nom et prénom de votre enfant. Cette seconde photo est destinée au carnet de correspondance qui sera remis à votre enfant le jour de sa rentrée

☐ L'attestation d'assurance scolaire
☐ Photocopie des pages du livret de famille mentionnant la filiation et tous les enfants de la famille

☐ Photocopie (format A4) de la pièce d'identité recto verso de l'enfant

☐ Photocopie (format A4) de la pièce d'identité recto verso du ou des parents

☐ Photocopie éventuelle du jugement de divorce
(Précisant le détenteur de l'autorité parentale et le domicile de l'enfant, le cas échéant).